Paroisse
CALIXTE II
Quingey

Annonces de la semaine du 4 août
au 10 août 2025

Les intentions de messe :

Pour Samedi à : Paroy *Roger BARDEY et son fils Régis et les vivants et défunts d'une famille. Bernard BARDEY et ses parents défunts.*

Pour dimanche à : Liesle *Lumière Thierry BEAUQUIER. Familles DOLE, BERNARD, LESCOFFY et CORNU. Familles LESABRE, COMPAGNON et LYET. Bernard PIZON et sa famille. Bernard et Michelle CHEVALIER et leur fils Christian. Anne et MARCEL MOYNE. Chanoine LAMBERT et les prêtres de l'orphelinat et du Château. André BOUGNON. Paulette, Maurice et Roland BINZ. Abbés Léon FOILLON et Raymond ROTA. Michel LEGRAND, vivants et défunts de la famille. Suzanne et Lucien FATTELAY, vivants et défunts de la famille. Famille RENAUD, FAILLENET, KAESER et BAYET. Monique et François HUMBERJEAN et leur famille. Pour tous les défunts oubliés.*

Les célébrations de la semaine :

Tous les jours : **11 h 30** Messe au couvent de **Béthanie**

Lundi 04 : **14 h 30** Obsèques à **Arc et Senans d'Eva LOCATTELLI**

19ème Dimanche ordinaire année C

Samedi 9 août

Messe anticipée à **18h** à **CUSSEY / LISON**

Dimanche 10 août

Messe à **10 h 30** à **ARC et SENANS**

Notre prière accompagne :

Eva LOCATTELLI d'Arc et Senans et **Odette LEGAIN** de Villars St Georges décédées cette semaine
Gabriel CLERC de Lavans les Quingey baptisé ce dimanche à **Liesle**
Marin LAPORTE de Myon baptisé samedi prochain à **Cussey**

Les réunions de la semaine :

Tous les jours sauf le dimanche : **18 h Chapelet à la Chapelle d'Arc.**

Mercredi 19 : **16 h** à **Quingey**, Cénacle du Mouvement Sacerdotal Marial

A noter… **Fête patronale de Liesle et de Paroy (Saint Etienne)**

Nous devons noter que ce n'est pas le 26 décembre que saint Étienne a subi le martyre, mais le 3 août, jour où l'Église fête l'invention de ce saint. C'est pour une double cause que l'Église a placé tout de suite après la Nativité du Seigneur les trois fêtes de saint Jean l'Évangéliste, de saint Étienne et des saints Innocents. D'abord, l'Église a voulu adjoindre au Christ ses premiers compagnons ; ensuite l'Église a voulu réunir les trois genres de martyres dans le voisinage de la naissance du Christ, qui est la raison première de tous les martyres. L'histoire du culte des reliques de Saint -Étienne à Besançon demanderait une histoire spéciale, en voici quelques mots :
« Sainte Hélène, mère de Constantin dans un voyage à Besançon où Saint Étienne avait déjà une chapelle élevée par l'Évêque, Saint Lin, au pied du mont Coehus, s'entretint avec Hilan, alors évêque de ce siège, et le conjura de prier Saint Étienne d'intercéder auprès de Dieu pour son fils qui luttait pour l'empire contre Maxence. Elle promit, en récompense, de procurer des reliques de ce Saint à l'église de Besançon. En effet, plus tard, lorsqu'elle alla à Jérusalem, elle demanda des reliques de Saint-Étienne à Macau, évêque de la ville sainte. Celui-ci lui remit avec la dalmatique du Saint, une pierre ceinte de son sceau. Ces reliques furent envoyées et reçues à ***Besançon vers l'an 327. Le tombeau de Saint Etienne fut, comme nous l'avons dit, découvert en 415.***
Dès lors, plusieurs églises obtinrent quelques ossements du Saint diacre.
L'Eglise de Liesle possède une petite relique de Saint Etienne dans un reliquaire que l'on faisait ordinairement baiser aux fidèles lors des messes d'offertoire. Ainsi, la paroisse de Liesle a choisi de fêter son Saint Patron le dimanche 3 août ou celui qui suit le 3 août plutôt que le lendemain de la fête de la nativité.

Pèlerinage Notre Dame du Chêne le 17 août (Jubilé de l'espérance)

9 h confessions individuelles.
10 h 30 Messe Pour la paroisse Calixte II.
Apéritif. Repas tiré du sac
Rosaire et adoration eucharistique.

19 Août : Départ du père Robert Pour le Congo. Bonnes vacances père Robert elles sont bien méritées. Cela va être un grand plaisir de retrouver sa famille et ses amis.

Paroisse CALIXTE II : **Presbytère 2 Place d'Armes 25440 Quingey**
Tel 03 81 63 60 19 E-Mail *paroissecalixte2@diocese-besancon.fr*
https://www.diocese-besancon.fr/paroisse-calixte2
Secrétariat : Mardi et **Mercredi : 10** à **12 h - Samedi : 9 à 12 h**